

DGOS du 23 septembre

Réunion de présentation par la DGOS des évolutions du dispositif transitoire

Paris, le 19 septembre 2020 – Le 23 septembre prochain, l'UNAIBODE et l'AEEIBO seront reçues de nouveau à la DGOS, cette fois-ci avec les fédérations d'employeurs. Rappelons que l'objet de cette réunion organisée par la DGOS est « *une présentation portant sur les évolutions du dispositif transitoire des infirmiers en soins généraux exerçant en bloc opératoire* » et non une réunion de négociations entre le Ministère, les fédérations et les deux associations IBODE. En outre, la DGOS formulera ses conclusions.

Cette réunion portant sur les mesures transitoires marquera probablement le début d'une nouvelle ère pour les professionnels au bloc opératoire.

Si la réunion du 11 septembre a permis de confirmer que la formation se dirige vers un grade Master II pour les IBODE à la rentrée 2021 ou encore une revalorisation salariale, les combats menés par l'UNAIBODE et l'AEEIBO depuis 15 ans sont nombreux.

Des combats

Pour mémoire et de manière non exhaustive rappelons que l'UNAIBODE et l'AEEIBO obtiennent en 2005 que seuls les IDE peuvent exercer les activités d'instrumentiste, d'aide opératoire et circulante.

En 2015, l'UNAIBODE et l'AEEIBO obtiennent que seuls les IBODE sont autorisés à réaliser un certain nombre d'actes mentionnés dans l'article R-4311-1.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des tenants et des aboutissants de la réunion.